

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une **généralisation du tri à la source au 1**er **janvier 2024** pour tous les producteurs de déchets en France. Elle **impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers une solution de tri à la source des restes de repas** qui pourra s'articuler autour de **plusieurs solutions**:







400 LITRES

600 LITRES



## La stratégie du Sirtom :

- Déployer une collecte des biodéchets en porte-à-porte dans les villes les plus urbaines
- Déployer une collecte en apport volontaire dans les communes avec des centres-bourg denses
- Proposer le compostage individuel ou partagé dans les communes les moins denses.

Le SIRTOM vous accompagne en mettant à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

 Un composteur d'un volume au choix (Règlement de la participation financière par chèque à l'ordre du Trésor Public):

400 litres : 20€
600 litres : 30€
800 litres : 40€

■ 1m³ en bois Douglas : 100€

- Un bio-seau pour transporter vos déchets de cuisine
- Un mélangeur qui permet de retourner et d'aérer le compost
- Un guide du compostage

## Où se procurer un Pack Compost?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs : Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et retournant le formulaire ci-dessous :

4	
	SIRTOM

# COUPON REPONSE à retourner au SIRTOM de la Région de Brive CS11019 - Av. du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER -
---------------------------------------

600 LITRES

Vos coordonnées	
NOM :	PRENOM:
ADRESSE :	
CP:	COMMUNE :
Tel:////	Mail :@

## Choix du matériel

	Montant	Quantité	Participation totale
Pack 400L	20€		
Pack 600L	30€		
Pack 800L	40€		
Pack 1m³	100€		
TOTAL			

#### Livraison et retrait

- ☐ Retrait auprès du SIRTOM Av du 4 Juillet 1776 à BRIVE (de 8hà12h et de 13h30 à 17h)
- ☐ Retrait auprès de la mairie de mon domicile (celle notée dans mes coordonnées ci-dessus)